

# REILLANNE



## BULLETIN MUNICIPAL

**N° 29**  
AUTOMNE  
& HIVER  
2024

### SOMMAIRE

Edito - p. 2  
Vie municipale – p.3 à 8  
Communauté de communes – p.9  
Vie des assos – p.10 à 13  
Vie du village – p.14 à 22  
Agenda – p. 23  
Infos pratiques – p. 24



## Édito

Chères Reillannaises, chers Reillannais,

La place de la Libération, ancienne place de l'Église, a comme spécificité d'être vaste, centrale, en partie végétalisée et de répondre à de multiples usages : circulation, stationnement, arrêt des bus scolaires et autres, enlèvement des déchets, lieu de manifestations diverses, espace de jeux et de rencontres et, bien-entendu, de collecte d'eau à sa précieuse fontaine monumentale. Tout cela, notre place l'assume bien. Mais comme beaucoup de places de villages à l'heure actuelle, elle est devenue peu-à-peu un espace privilégié pour les voitures, avec tous les désagréments et surtout les dangers que cela représente. Ainsi, le 10 juillet dernier, deux jeunes enfants ont été blessés par un véhicule alors qu'ils jouaient sur la place. À la suite de cet accident, la municipalité a rapidement rencontré des parents légitimement choqués et inquiets, et il a été décidé collectivement, à titre d'expérimentation, de délimiter par des barrières une zone piétonne (arrêté municipal pour la période du 12 août au 14 octobre, prolongé jusqu'au 4 novembre). Rappelons qu'une réflexion à ce propos en commission Enfance et Jeunesse avait été initiée depuis quelque temps déjà. En accompagnement de cette mesure, une consultation publique intitulée « Aménagement de l'espace public place de la Libération » a été lancée du 12 août au 23 septembre, et 32 personnes se sont exprimées dans un registre ouvert en mairie, malgré la saison estivale peu propice à une enquête de ce type. Parmi elles, une large majorité (30) se prononce de manière très positive, et deux personnes seulement considèrent qu'il s'agit là d'un non-sujet. Pour elles, il existe déjà au village des espaces de jeu sécurisés pour les enfants, la place vit harmonieusement telle qu'elle est et l'on ne doit pas dépenser d'argent public pour un tel projet. Parmi les autres avis, souvent accompagnés de propositions précises et même de croquis, on constate une grande convergence de vues : la piétonnisation d'une partie de la place apparaît évidente, en y associant un aménagement avec des arbres, des bancs, une table, un accès à la fontaine, et cela non seulement pour les enfants, même s'ils sont très largement cités. Il s'agit de créer un lieu intergénérationnel de convivialité et de fraîcheur. Clarifier les espaces réservés aux véhicules (stationnement et circulation), en privilégiant la création de parkings en bordure du centre du village. Pour ce faire, évaluer le nombre de places nécessaires, en pensant aux résidents de la place, aux commerces et aux personnes à mobilité réduite. Dans cette dynamique, le travail du collectif « Reprendre Place », qui a occupé cet espace en octobre en proposant au village des ateliers et des expériences, prend tout son sens. De véritables enjeux collectifs donc, qui doivent être envisagés en lien avec les différents aménagements du bâti prévus autour de la place : la maison de la Place, l'îlot du Château, le Bureau d'information touristique, le lavoir... Car qu'est-ce qu'une place ? Selon le Robert, un « lieu public, espace découvert, entouré de constructions. » Dans un avenir très proche, dès novembre 2024, ce sont les entreprises en charge de la restauration du centre ancien qui vont « prendre place », avec dans un premier temps deux « algecos » et des espaces dédiés au dépôt de matériel à l'aplomb de la boucherie actuelle, car une grue occupera la cour du château, la rendant en grande partie indisponible. On peut redouter un tel chantier, ou même le regretter pour certains, mais les faits sont là. Dans ces conditions, conserver un espace piétonnier ne nous apparaît pas compatible avec la sécurité ni le confort des usagers. En revanche, l'envisager doit au contraire continuer, et le délai contraint d'au moins 18 mois que durera cette occupation logistique représente un temps de réflexion et d'échanges qu'on doit mettre à profit pour avancer ensemble vers une amélioration significative de cet espace au cœur du village, pour le bien commun.

*Claire Dufour, maire de Reillanne*



# Vie municipale

## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DE JUILLET ET SEPTEMBRE 2024

(à consulter sur le site [mairiereillanne.com](http://mairiereillanne.com))

### SÉANCE DU 7 JUILLET 2024

● Le conseil municipal à l'unanimité approuve la demande de subvention pour le traitement des boiseries de la sacristie et du chœur de l'église ND de l'Assomption. Le plan de financement pourrait s'établir comme suit :

Dépenses : 3023.00 € HT

Recettes (DRAC) 40% : 1209.20 € HT

Autofinancement : 1813.80 € HT soit 2116.00 TTC

● Appelé à délibérer, le conseil municipal avec 12 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, donne un accord de principe pour poursuivre la démarche d'installation de caméras aux îlots de tri des Bédauches et de la Garde de Dieu.

● Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise la maire à signer les conventions avec les communes de Villemus et de Montjustin relative à la participation aux frais de scolarité (2022/2023) de ces deux communes.

● Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte la candidature de Madame Marion Andlauer au sein de la commission administrative de la caisse des écoles en remplacement de Monsieur Fabien Gervais-Briand.

● Décision à l'unanimité d'admettre en non-valeur des titres d'eau et d'assainissement des années 2022 et 2023 à hauteur de 376,85 €.

● Etablissement des listes des jurés d'assises par tirage au sort.

● Après consultation des habitants et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la proposition d'implantation de zone d'accélération des énergies renouvelables relatives à la loi 2023-175 du 10 mars 2023 comme suit :

o Bâtiments communaux

o Station d'épuration

o Périmètre sécurisé de la Fare

o Ombrière sur les parkings

● Ayant entendu l'exposé de la maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'aliéner les parcelles cadastrées Z 161 et Z 162 pour une contenance totale de 3720 m<sup>2</sup> pour un montant de 220 000.00 € à la SARL Restici dont le siège social est situé au quartier Peyrouret à Reillanne.

### SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

● Adoption à l'unanimité du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2023 et décision de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

● Adoption à l'unanimité du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023 et décision de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

● Décision, avec une voix contre, d'acquiescer des barrières amovibles, des bancs ainsi qu'une barrière avec système de verrouillage pour les travaux de sécurisation de la place de la Libération et du marché. Le plan de financement est le suivant :

- Dépenses : 6550.55 € HT

- Recettes : 3275.25 € amendes de police 50%

- Autofinancement : 3275.25 €

La municipalité sollicite la subvention la plus élevée au titre de la répartition des amendes de police 2024.

● Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'adhésion de la commune de Reillanne au service intercommunal de remplacement et de renforcement des services proposé par le Centre de Gestion.

● Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer, pour les risques prévoyance des agents communaux, au contrat collectif d'assurance souscrit avec le groupe RELYENS par le Centre de Gestion.

● Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de renoncer à la subvention FODAC 2024, pour la porter au profit de la communauté de communes de Haute-Provence Pays de Banon dans le cadre de la compétence voirie, pour des travaux sur la commune.

● Vote à l'unanimité d'une demande de subvention à la DRAC pour la restauration de registres d'état civil et de délibérations, et pour la confection d'une boîte de protection pour le cadastre napoléonien. Le plan de financement pourrait s'établir comme suit :

Dépenses : 3081.00 € HT

Recettes (DRAC) 80% : 2464.80 € HT

Autofinancement : 616.20 € HT

La totalité de la dépense sera inscrite au budget 2025 de la commune.

● La maire indique qu'elle quitte la séance pour ce point à l'ordre du jour, sa famille étant concerné par ce projet.

Isabelle Grenut prend la présidence pour cette question. Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité décide d'approuver la modification simplifiée n°3 du PLU.

● Le conseil municipal, avec une voix contre, autorise le Département ainsi que les entreprises qu'il a missionnées, à procéder aux coupes de bois relatives aux OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) dans la forêt communale.

● Îlot du Château : après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise la modification de l'état descriptif de la copropriété F 221 composée des appartements appartenant à M. Fabre et à la mairie ainsi que d'une partie commune.

Pour plus de précisions : <https://mairiereillanne.com/vie-municipale/deliberations/>



# Vie municipale

## HALTE AUX VÉHICULES VENTOUSES DANS LE VILLAGE !

Dès juillet dernier, des véhicules « ventouses » ont été répertoriés dans le village afin d'inciter leurs propriétaires à prendre une mesure salubre pour tout le monde : dégager de la voie publique leur véhicule inutilisé devenu encombrant. La loi considère qu'un véhicule ne peut rester plus de 7 jours consécutifs à la même place, délai largement dépassé par ceux en question : immobilisés depuis des mois (voire des années pour certains), ces véhicules ont fait l'objet de deux relevés de valves en huit jours par notre ASVP ou la Gendarmerie, la lutte contre les « ventouses » se faisant en concertation avec cette dernière. Après verbalisation (135€), un recommandé est envoyé au titulaire de la carte grise. Huit jours après cet avis, sans réaction du propriétaire, la fourrière peut intervenir, à la demande de la municipalité. Sur six véhicules visés, quatre ont été ôtés (ou stratégiquement déplacés...) par leurs propriétaires. Seuls deux ont donc été finalement enlevés par la fourrière Zeblah de Corbières, entreprise en contrat avec la commune. Une bonne nouvelle pour nos finances : depuis septembre 2024, la préfecture prend à sa charge les frais d'enlèvement de

véhicules pour les communes ne disposant pas d'une police municipale. Mais ce sont au final toujours les contribuables qui paient la note pour ces automobilistes indécents et peu soucieux de la collectivité.



Chargement d'un véhicule par la fourrière à Reillanne, septembre 2024.

## CYBERCRIMINALITÉ : LES SÉNIORS SONT LA CIBLE PRIVILÉGIÉE DES ESCROCS

Lundi 7 octobre à 15h, une séance de prévention contre les arnaques du quotidien (entre autres via internet, le téléphone et les réseaux sociaux) était proposée par le CCAS à la salle des Fêtes, en partenariat avec la Gendarmerie. C'est l'adjutant Lauvergeon de Forcalquier qui animait la séance à laquelle une douzaine de personnes ont participé. Les points abordés ont été le démarchage à domicile, les escroqueries par messagerie électronique ou téléphone, les arnaques sur les sites de rencontres ou de jeux etc. Des conseils pratiques ont été donnés, comme vérifier la carte professionnelle des démarcheurs, ne jamais donner d'argent ou un chèque sans devis préalable ; et surtout appeler le 17 (police ou Gendarmerie) dès lors qu'on se sent menacé. Il faut toujours réfléchir dès qu'on trouve un email ou un sms bizarre. On peut l'ouvrir (il n'y a aucun danger à cela) et examiner son contenu, mais sans cliquer sur un lien, une pièce jointe ou un numéro. Cette phase d'observation est primordiale pour déceler l'arnaque. C'est justement ce temps de réflexion que les escrocs espèrent supprimer en vous mettant la pression avec une urgence quelconque. Que ce soit la banque, votre compte Ameli, le suivi d'un colis, les arnaques sont partout...

Bref, il faut rester très vigilant ! Et si on est victime d'une arnaque, on peut cliquer en toute sécurité sur le lien suivant : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne-arnaques-internet-thesee>





# Vie municipale

## TRAVAUX DE SÉCURISATION PAR LES SERVICES DU DÉPARTEMENT SUR LA RD14

Les travaux consistent à mettre en sécurité une petite portion de la RD214 entre la RD14 et le parking de stationnement situé au-dessus du poulailler villageois. En effet, le mur en pierres sèches qui soutient cette portion n'est pas sécurisé, avec un risque de chute d'une hauteur de 2 à 4 mètres. C'est pour cette raison qu'un garde-corps est réalisé à cet endroit. C'est l'entreprise Cozzi, titulaire du

marché d'entretien des ouvrages départementaux, qui réalise les travaux. Comme l'ouvrage est situé dans le périmètre des monuments historiques, une attention particulière est portée à l'aspect esthétique. Pour plus de précisions :

<https://mairiereillanne.com/2024/09/27/travaux-a-reillanne-au-niveau-du-parking-sur-la-rd-214/>



## LUNDI 11 NOVEMBRE À 15 H : LA FLAMME DE LA NATION SERA À REILLANNE

La Flamme de la Nation est destinée à honorer les soldats tombés durant la Première Guerre mondiale. Depuis 1923, allumée pour la première fois par André Maginot, Ministre de la guerre, elle brûle perpétuellement sur la Tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe. Sa venue dans le département a été impulsée par un Reillannais M. Kerlou, membre de l'Amicale des Anciens combattants de notre secteur Céreste-Reillanne-Villemus aux côtés de M. Schuck. La Flamme sera à Reillanne lundi 11 novembre à 15h au monuments aux morts.



*Ci-contre, l'arrivée de la Flamme à Digne le 3 octobre 2024 en présence du préfet et de M. Kerlou. Un hommage particulier a été rendu à Alphonse Richard, premier Dignois tué durant le conflit le 14 août 1914.*

## RÉUNION PUBLIQUE

### « TRAVAUX DU CENTRE-VILLAGE : AVANCEMENT ET PERSPECTIVES »

Venez vous informer et échanger  
**MARDI 12 NOVEMBRE 2024**  
**À 19 H À LA SALLE DES FÊTES**  
Verre de l'amitié à l'issue de la rencontre





# Vie municipale

## ANNÉE 2024-2025 : POINT SUR L'OUVERTURE DU CENTRE AÉRÉ DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le Centre aéré de Reillanne est en convention avec l'IFAC depuis novembre 2023, pour deux années. À la demande des parents, les besoins étant à la hausse, deux semaines supplémentaires d'ouverture ont été planifiées en 2024-2025, avec une augmentation significative des effectifs accueillis :

- Vacances de Toussaint : deux semaines
- Vacances d'hiver : une semaine
- Vacances de printemps : deux semaines
- Vacances d'été : quatre semaines

(Fermeture durant les vacances de Noël)

Concernant les effectifs, la capacité d'accueil est passée de 22 à 32 enfants pour une partie des petites vacances, et de 32 à 58 enfants durant les trois premières semaines d'été. Pour exemple, aux vacances de Toussaint 2024, il y a eu durant la 1ère semaine 88 enfants au-dessous de 6 ans et

100 de la tranche d'âge des 6-11 ans, soit 188 au total ; la 2e semaine, les effectifs étaient respectivement de 69 et 51 enfants, soit 120 au total, répartis sur 5 jours/semaine.

Cette nouvelle organisation implique de recruter des animateurs supplémentaires. Au point de vue de la tarification, une nouvelle tranche de quotient familial (supérieur à 1200) est envisagée et sera soumise au vote en Conseil municipal. Ainsi, une journée complète en centre pour un QF inférieur à 516 coûtera 10,20€, et 12€ pour un QF supérieur à 1200. D'autre part, notre centre est bien fréquenté par des enfants des communes environnantes : en été 2024, 14 enfants de Vachères y sont venus. Il nous faudra donc envisager une hausse de la participation financière de ces communes, une réunion est prévue avec leurs maires.

## LOGEMENTS DU TILLEUL : LIVRAISON ET INAUGURATION CET AUTOMNE

L'ancien hospice, bâtiment très ancien, fait partie de notre paysage. Dès 2018, la municipalité a engagé des travaux de réfection de la toiture et de rénovation thermique de ce bâtiment qui n'avait jamais été isolé. Par la suite, plusieurs études de faisabilité ont été demandées afin de créer 5 logements sociaux intergénérationnels. Dans le contexte de l'allongement de l'espérance de vie et de la crise du logement qui impacte aussi bien les retraités que les jeunes actifs, ce type de logement collectif s'affirme comme une solution adaptée. Ce peut être un moyen de rompre la solitude, de prolonger l'autonomie et d'augmenter la qualité de vie grâce à un lien social indispensable à tous. Au Tilleul, puisque c'est le nouveau nom donné à l'ancien hospice, les cinq logements accueilleront une famille (T3) et quatre personnes retraitées (T2). Cerise sur le gâteau, le jardin à la disposition des locataires sera, nous n'en doutons pas, un lieu apprécié et animé. La livraison du chantier est prévue en novembre 2024, et une inauguration avec visite sera proposée à la population, suivie du verre de l'amitié.

L'ensemble des travaux s'élève à 635 296,39 € HT. La commune a sollicité diverses subventions et le plan de financement s'établit comme suit:

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux (estimatif réalisé par le MOE)	575 255,39 €	DETR 2023 23,61 %	150 000,00 €
		Conseil Regional 10 %	63 529,64 €
MOE	60 041,00 €	CD04 22,98 %	146 000,00 €
		PALULOS 8,03 %	51 000,00 €
		Total subventions	410 529,64 €
		Autofinancement HT 35,38 %	224 766,75 €
Total HT	635 296,39 €	Total HT	635 296,39 €

CD 04: conseil départemental 04

DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

PALULOS: (prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale)

MOE : maîtrise d'œuvre



Vue depuis un logement ; vue intérieure d'un T2 avec sa cuisine équipée ; arrière du bâtiment encore inachevé.



# Vie municipale

## ÉCOLE DE REILLANNE : LA BAISSÉ DES EFFECTIFS SE POURSUIT ...

130 petits Reillannais ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier, et enfants et enseignants sont aujourd'hui bien installés. Le rythme est repris, les activités sont lancées, les découvertes et sorties sont programmées pour l'année scolaire. Cependant, nous exprimons notre inquiétude quant à la baisse significative du nombre d'élèves au sein de notre école. En effet, deux classes ont fermé successivement ces dernières années et la rentrée 2025 risque d'être problématique si les effectifs diminuent encore. Le « réarmement démographique » prôné en haut-lieu ne semble pas séduire les Reillannaises et Reillannais... Plus sérieusement, on peut penser que le prix du foncier et le peu d'emplois locaux ne favorisent pas l'installation ou le

maintien des familles dans notre village. Et ce sont surtout des retraités aisés qui choisissent de s'y installer ces dernières années. Comment remédier à cette situation, c'est toute la question. Par ailleurs, après de longues années au service de la municipalité à l'école de Reillanne et auprès de multiples générations d'élèves, Chantal Terranova aborde cette année scolaire en pré-retraite. Nous la remercions vivement pour son dévouement auprès de nos jeunes enfants et lui souhaitons de s'épanouir loin du travail quand le moment sera venu ! C'est le cas pour Nadine Roussel, enseignante, qui vient de prendre sa retraite, et à qui nous souhaitons une très bonne continuation.

Classes	Enseignants	Élèves
PS MS GS	Carole Cassini	24
PS MS GS	Nathalie Arzouian- Directrice	24
CP CE1	Anne Richard	22
CE1 CE2	Cyril Pequay	20
CE2 CM1	Stéphanie Borgetto	18
CM2	Nadine Roussel	22

Effectifs par classe en 2024-2025



Une cour bientôt en manque d'enfants?



Pot de départ de Nadine Roussel (photo Odile Vitalis)

## TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE SUR LA RD 14 ENTRE REILLANNE ET VACHÈRES

Dans le cadre de ses *Obligations Légales de Débroussaillage*, le Département 04 poursuit son programme de débroussaillage des abords de routes afin de réduire les risques d'incendie. Notre commune est concernée ainsi que les propriétaires de parcelles qui longent la RD14 entre Reillanne et Vachères. Ces travaux sont subventionnés par l'État dans le cadre du Fonds Vert.

L'emprise de cette opération concerne 10 m de chaque côté de la route, et les propriétaires ne peuvent s'y opposer. Lien vers les renseignements sur notre site :

<https://mairiereillanne.com/2024/09/16/debroussaillage-sur-10-metres-de-large-de-chaque-cote-de-la-rd14-entre-reillanne-et-vacheres/>



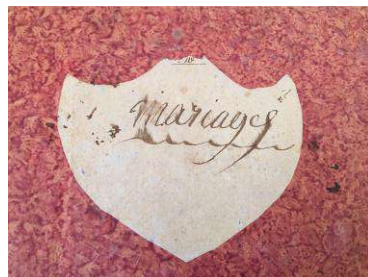
L'espacement entre les branches des arbres, et non les troncs, doit respecter deux mètres.



# Vie municipale

## AMANDINE VERDANT, RELIEUSE-RESTAURATRICE : UN SAVOIR-FAIRE ARTISANAL AU SERVICE DE NOS REGISTRES ANCIENS OU NOUVEAUX

Relieuse-restauratrice depuis 14 ans (dont 10 ans aux archives départementales des Hautes-Alpes), Amandine Verdant a lancé son propre atelier en 2019, après une formation en perfectionnement avec Catherine Chauvel, « Meilleur Ouvrier de France » en reliure. Après un CAP *Arts de la reliure* obtenu en 2010 et un certificat en restauration de livres anciens délivré par le CFRPE (Centre de formation en restauration du patrimoine écrit), elle a gagné, en 2010 également, le 1er prix régional de Franche-Comté et le 2e prix national de l'Institut National des Métiers d'Art (INMA à Paris), dans la catégorie « Prix avenir des métiers d'art ». Dans son atelier installé dans le cadre exceptionnel de la cité Vauban de Mont-Dauphin aux portes du Queyras, Amandine réalise des reliures essentiellement pour les administrations, ainsi que de la restauration, également en grande majorité pour les communes et les services d'archives. Cependant, quelques clients particuliers lui confient chaque année des travaux de création. De plus, elle donne des cours ou anime des stages à la demande, et réalise de la papeterie vendue à la Maison de l'Artisanat du Queyras. Pour Reillanne, elle restaure chaque année quelques registres des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et relie les actes de notre état civil contemporain, ce qui doit être fait chaque décennie. Son travail sur les registres anciens respecte autant que possible le papier d'origine ainsi que les marques particulières. Et en 2025, elle confectionnera une grande boîte pour protéger notre cadastre napoléonien !



*Isabelle Grenut*

*Ci-dessus, Amandine Verdant avec un cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle, et une marque originale conservée sur un registre de mariages restauré. Dans l'atelier de reliure, tout se fait à la main ou presque: ci-dessus à droite, couture de registres contemporains de délibérations municipales.*





# Communauté de communes

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ D'AOÛT 2024

### CONSEIL DU 29 AOÛT 2024

Jean-Paul Grosso, maire de Saint-Michel l'Observatoire, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 28 délégués présents et 6 procurations.

Le précédent compte-rendu ne fait l'objet d'aucune observation. Le président informe les élus qu'une subvention du Fonds vert de 209 107 € a été attribuée pour la réhabilitation de la maison de la Place à Reillanne.

- La consultation pour l'aménagement de la maison Villardo (aux Craous) à Reillanne va débiter.
- Les travaux d'aménagement du centre médical à Banon sont presque terminés.
- Dans le cadre de l'édification de la maison du Tourisme à Banon, **l'assemblée autorise à l'unanimité la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour 2 projets concomitants** (un porté par la commune de Banon l'autre par la communauté).
- Les élus doivent étudier la mise en place d'un système d'information géographique (S.I.G).
- Le président rappelle qu'un contrat d'adhésion a été proposé au conseil départemental, sans possibilité de négociation, pour un projet de convention qui prévoit **une participation financière de 15 € de l'heure pour l'usage du gymnase par les élèves** du collège de Banon.
- **Autorisation à l'unanimité pour la signature d'un contrat de location** (1200 €/mois) pour l'installation d'un fabricant de glaces dans l'hôtel d'entreprises.
- A la suite d'une erreur de parcelles, l'assemblée **autorise à l'unanimité la cession des parcelles D 1063 et 1077** à l'Etablissement Nutrition et Santé.
- Atelier relais de Banon : la maîtrise d'œuvre a oublié, ou négligé, certaines prestations qui se révèlent indispensables. A l'unanimité, **l'assemblée autorise la signature des avenants** pour un montant total de 46 964,40 €.
- Après discussion, **l'assemblée autorise à l'unanimité la signature des contrats de location** et le montant des loyers pour le kiné (573,20 €), l'orthophoniste (222,32 €) et la psychologue (121,60 €) au rez-de-jardin de la crèche de Saint-Michel.
- L'assemblée **décide à la majorité, avec 31 voix pour et 3 abstentions**, de retenir le cabinet d'architecte SHED pour la maîtrise d'œuvre de l'hôtel à Banon.

- L'assemblée n'est pas intéressée par l'acquisition du fond de commerce de la boulangerie de Saint-Maime.
- L'assemblée **décide à la majorité avec 33 voix pour et 1 abstention d'acquérir une propriété à Oppedette** pour un montant de 87 000 € + 7000 € de rémunération, pour réaliser un café-restaurant, un logement pour le gérant, une salle communale, un local technique et éventuellement un logement supplémentaire.
- **Autorisation donnée à la majorité pour signer un prêt relais** de 600 000 € à un taux de 3,59 % sur 24 mois pour supporter les dépenses dans l'attente du versement des subventions.
- À la majorité avec 33 voix pour et 1 abstention, la communauté de communes du Sisteronais est autorisée à sortir du SYDEVOM.
- L'entreprise Dalmasso a été retenue pour l'entretien des sentiers de randonnées. Le président est autorisé à présenter une demande de financement à hauteur de 50% de 25 441€ auprès du conseil départemental.
- 50 % de financement auprès de la dotation de solidarité ont été sollicités sur 354 669,13 € pour réfection de la voirie suite aux inondations.
- **Adhésion à l'unanimité au contrat de prévoyance** proposé par le centre de gestion 04.
- Le président informe les élus qu'il a sollicité le préfet pour intégrer notre territoire dans le pacte France Renov.
- **A l'unanimité, les élus refusent que la Communauté participe à des travaux d'aménagement de l'hôpital de Manosque** en précisant qu'elle n'est pas compétente.
- **L'assemblée autorise à l'unanimité la vente du fond de commerce de l'hôtel Galilée** et autorise le président à signer le contrat avec le preneur Quentin Trabuc.
- **Maintien à l'unanimité de J. Depieds, titulaire, et P. Pourcin, suppléant**, pour siéger à la commission du programme Leader.
- Après discussion, le président suggère de rendre **la compétence voirie aux communes**. Une réunion sur la voirie s'impose pour trouver des recettes.
- **L'EHPAD de Banon** a été restauré ; les instances proposent d'en créer un autre. Il faut que la communauté se saisisse de cela pour que les services restent sur le territoire.

Pour aller plus loin : <https://www.cchppb.fr/communaute-communes-haute-provence-banon-deliberations/>



# Vie des associations

## FORUM DES ASSOCIATIONS 2024 : UN RENDEZ-VOUS ANIMÉ, FORT DE SA DIVERSITÉ

Pas moins de 27 associations ont participé samedi 14 septembre à ce rendez-vous matinal annuel, lieu de rencontre et de convivialité, la commune y offrant thé, café et douceurs. Une occasion de rencontres entre associations comme avec le public, et pour les nouvelles assos, une visibilité bienvenue. Rappelons que chaque année, un répertoire des associations réactualisé est disponible en mairie. Merci à tous les bénévoles et au personnel communal pour leur aide logistique!





# Vie des associations

## FOOTBALL CLUB CÉRESTE-REILLANNE : TOUS LES HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT

Voici les jours et horaires des entraînements des équipes de football du FCCR :

Mercredi 15 h à 16 h 30 Ecole de foot catégorie U6 à U9 hors vacances scolaires (enfants dès 5 ans)

Mercredi 17 h à 18 h 30 Catégorie U14 hors vacances scolaires (enfants nés en 2011)

Mardi 18 h 30 à 20 h Féminines seniors

Jeudi 19 h à 20 h 30 Club des vétérans

Vendredi 17 h à 18 h 30 Catégorie U14 hors vacances scolaires

Vendredi 18 h 30 à 20 h Féminines seniors

Vendredi 20 h à 21 h 30 Séniors hommes 1 et 2

**Compétitions :**

Samedi 14 h 30 Catégories U14

Dimanche 12 h 30 Catégorie Séniors homme 2

Dimanche 15 h Catégorie Séniors homme 1

Dimanche 12 h 30 ou 15 h Séniors Féminines

Ces dates et horaires peuvent être annulées ou reportées

suivant les conditions climatiques et /ou arrêté municipal

Les participants à ces séances ou compétitions concernent les joueurs /joueuses/dirigeants détenteurs d'une licence FFF .



L'équipe féminine lors de la dernière de la Coupe des Alpes - HPI / Gérard Venet (CLP)

## LE TENNIS CLUB DE REILLANNE FAIT SA RENTRÉE... ET PRÉPARE SON ANNÉE !

L'année 2024/25 sera riche pour le tennis Club de Reillanne qui a débuté son année avec la mise en place de l'école de tennis. Près de 30 enfants ont été accueillis sous la houlette de Romain Jouannet, enseignant diplômé. Ils fouleront les courts chaque samedi pour taper la balle jaune.

Du côté des adultes 3 équipes masculines et 1 équipe féminine sont déjà engagées dans des championnats d'Automne, dans un esprit d'échange, de convivialité en essayant de remporter des victoires bien entendu !

Le TC Reillanne c'est :

- près de 70 utilisateurs et licenciés
- un tournoi organisé durant 5 semaines en avril-mai, qui accueille plus de 95 joueurs et joueuses chaque année (110 matchs joués l'année dernière) venus pour la plupart des clubs voisins du département des Alpes-de-Haute-Provence mais aussi du Vaucluse.
- un site d'accueil pour les championnats individuels organisés par le comité de tennis départemental 04
- des bénévoles motivés pour encadrer les actions et manifestations du club, certains d'entre eux formés au juge-arbitrage pour permettre au club de rester autonome dans la gestion de ses manifestations.

Cette année le club a décidé de s'engager dans le projet « mon club demain » piloté par le comité départemental de tennis du 04 qui permettra d'effectuer un diagnostic global et de trouver des leviers pour développer, améliorer,

moderniser et sécuriser l'ensemble du site des courts de tennis.

Dans un premier temps, les courts ayant subi depuis quelques années les intempéries, les plaques en bétons poreux ayant bougé, la commune va financer leur rénovation en deux temps pour sécuriser leur utilisation quasi-quotidienne de la part des adhérents mais aussi des enfants. L'école de tennis peut encore recevoir des enfants désireux d'apprendre ce sport, le Pass'Sport est accepté. Pour information, un nouveau créneau de cours est ouvert le mercredi à destination des adultes débutants. Bonne année tennistique à tous!

Tennis Club de Reillanne 06 81 96 74 43





# Vie des associations

## MARIAM TRAORÉ- RICHAND : LA DANSE AFRICAINE POUR L'ÉNERGIE, LA JOIE ET LE VOYAGE !

« La danse apaise, les percussions t'emporent ailleurs, c'est un peu l'Afrique qui vient en toi, et surtout la joie de danser ! » Née à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, Mariam vit depuis quelques années à Reillanne avec son mari et ses quatre enfants. Pour pratiquer la danse dans son pays d'origine, elle a dû combattre les préjugés de sa grand-mère qui l'a élevée. Car, petite fille déjà, elle est très attirée par la danse traditionnelle ou celle des fétiches et des masques qui accompagnent au Burkina Faso les événements de la vie comme les mariages et funérailles. Arrivée en France en 2019, elle a renoncé à son métier de coiffeuse pour élever ses enfants. Depuis cette année, Mariam se tourne à nouveau vers la danse, mais pour l'enseigner à Reillanne. « Tout le corps est mobilisé, c'est très bon pour la santé, une façon douce de bouger, avec beaucoup d'énergie », explique la jeune femme. Mariam est accompagnée au djembé, dum-dum ou balafon durant le cours de danse traditionnelle, qui dure environ une heure, plus un temps d'échauffement et étirements. Ouvert à toutes et tous à partir de 10 ans environ, un cours de découverte est offert. Les cours ont lieu à la salle du stade le lundi de 13h à 14h15 avec une bande-son (70€/trimestre, 5€ adhésion) et le mardi de 18h30 à 19h45, avec des musiciens (80€/trimestre, 5€ adhésion). Selon la demande, des stages pourront être proposés durant l'année. Bonne chance Mariam !



## MUSÉE DES AMIS DES ARTS : UN SALON DES ARTS PLASTIQUES QUI RASSEMBLE

Durant l'été, plusieurs expos prennent place au musée des Amis des Arts, toujours intéressantes et de qualité. Parmi celles-ci, le Salon des Arts Plastiques est particulièrement attendu des Reillannais. Il regroupait cette année 11 artistes amateurs et professionnels, liés par la même passion et un esprit d'ouverture et d'amitié.



*Autour de Michel Grenet, peintre exposant lui-même et organisateur de la manifestation, et d'Yves Martin, président de l'association, certains des artistes exposés cette année au musée : Doug Cushman, Claude Ortega, Isabelle Coutant, Marie-France Viguier, Martine Roux et Marianne Morucci. Les artistes absents sur la photo sont Marianne Devrieze, Célia Lepelletier, Joseph et Maria Michalski.*



# Vie des associations

## UNE NOUVELLE PROPOSITION DE L'ASSOCIATION MAGMA : LES SORTIES ENTRE JEUNES DE 13 À 17 ANS

● Les sorties mensuelles pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans sont déjà très appréciées des jeunes reillannais.e.s., avec une sortie « escape game » à Marseille en septembre, ciné-pizza aux Pennes-Mirabeau et match de hockey sur glace à Gap en novembre. La programmation est inspirée par les jeunes et vise à favoriser l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Tarif : 20€ pour les adhérents - 25€ pour les non adhérents incluant l'activité, le déjeuner et le goûter.

Contact : [magma04asso@gmail.com](mailto:magma04asso@gmail.com) – 06 65 26 38 30

● Les samedis des minots, un rendez-vous familial et convivial. Ateliers créatifs, explorations ludiques, jeux rigolos composent les espaces de partages dédiés aux familles proposés par l'association.

Prochain rdv : **Samedi 16 novembre** sur la place de la Libération avec notre parcours dédié aux vélos, draisennes, skates, rollers et trotti. BIENVENUE !

### ● Gastérotopie

Voilà un moment que l'on observe les escargots et que l'on compte les coquilles par ici, le recensement d'automne se poursuit ... pour compléter la collection de référence que nous vous présenterons **dimanche 24 novembre, à 11h**, à la salle du Conseil en mairie. Venez découvrir notre trésor !



*Lors de la sortie en septembre à Marseille (Escape Game), les jeunes étaient accompagnés par Sonia Belliard de Magma et Jean-Paul Cassini, adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport qui conduit le minibus de la commune mis à la disposition du groupe.*

## AG DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE REILLANNE : BILAN ET PERSPECTIVES !

De l'avis des participants, l'année 2024 s'est globalement bien passée. Il y a deux ans, l'afflux d'élèves (une bonne chose en soi !) et l'augmentation de la masse salariale qui en a découlé avaient mis l'association en difficulté. Après un réajustement à la hausse de la subvention municipale, une gestion plus rigoureuse et un nombre d'élèves à ne pas dépasser à la rentrée 2023, l'EMR retrouve un équilibre satisfaisant. Les subventions publiques d'un montant total de 18 600€ proviennent de la commune (13 000€), du Département (2500€) et de l'État à travers le *Fonds d'aide au développement de la vie associative* (3100€). Le montant des adhésions et abonnements aux cours s'élève quant à lui à 12 643€.

En cette rentrée 2024, parmi les amateurs de pratique musicale, on compte autant d'enfants que d'adultes, avec une vingtaine de personnes fréquentant la chorale animée par Sylviane Gentil. Les spécialités enseignées sont le solfège, la guitare, le piano, la batterie, les percussions, la flûte, le saxophone, le chant lyrique ou musiques actuelles... Les nouveautés 2024-2025 : l'association souhaite tester un nouveau mode d'inscription par la plateforme Hello'Asso, ce qui simplifierait la tâche des bénévoles administratifs. Au budget, il est question de prévoir une rémunération pour le

temps de direction effectué par Pauline Paguet également enseignante. Et aussi de provisionner un petit budget pour parfaire la technique pour les concerts. Par ailleurs, les bénévoles bénéficient de l'inscription gratuite à un cours de leur choix. Le résultat des élections 2024: Présidente d'Honneur : Danielle Degdagui ; Présidente : Juliette Masse ; Trésorière : Michèle Daumas ; Secrétaire : Joël Quéau.





## Vie du village

### AGATHE PAULI ET SOLÈNE SACHE, NAGEUSES À L'HONNEUR À REILLANNE

C'est par un bel après-midi de septembre, dans la cour de l'école primaire, que les écoliers et leurs enseignants ont rencontré les athlètes paralympiques de natation Agathe Pauli et Solène Sache. Cet échange fut à l'initiative de Jean-Paul Cassini, adjoint délégué Jeunesse & Sport, en lien avec les grands-parents d'Agathe, résidents reillannais. Il souhaitait ainsi mettre en avant la place du sport et du handicap dans notre vie de tous les jours.

Un questionnaire préparé par les élèves de CE2, CM1 et CM2 a permis d'échanger sur la vie de ces deux athlètes : comment on en vient à la natation, comment gérer la pression sportive, comment font-elles pour rentrer dans l'eau, quelle était la vie aux JO ?... Pendant une heure, beaucoup de questions furent posées dans un échange positif, teinté d'admiration face à l'exploit sportif. Anne Richard, professeure du CP, observe que « *les enfants ont aussi beaucoup questionné sur la façon dont les athlètes ont géré le regard des autres pendant leur scolarité. Toutes les personnes présentes sont ressorties ravies de cette rencontre où toutes les questions posées ont eu une réponse claire et simple de la part des sportives* ».

Agathe Pauli est née avec la jambe droite plus courte que l'autre. Dès l'âge de 5 ans, sous l'impulsion de sa maman, elle se jette dans l'eau des bassins qu'elle ne quittera plus. Elle va enchaîner les compétitions à partir de 7 ans, et à 16 ans, elle intègre le Pôle France en sport-études à Talence près de Bordeaux. Là débutent pour elle les compétitions internationales avec l'équipe de France Espoir. Puis, avec l'envie de retrouver le soleil et l'air méditerranéen de son enfance, elle rejoint le club handisport de natation d'Antibes qui lui permet de s'entraîner à un haut niveau, notamment

avec des nageurs valides. C'est parfois 10 km par jour de longueurs à effectuer et près de 20 h d'entraînement par semaine. Son palmarès va s'étoffer dans sa spécialité, le 400 mètres nage libre. Après plusieurs titres de championne de France en 2023, Agathe est médaillée d'argent au championnat du Monde, relais 4x100m nage libre et en 2024 médaillée d'argent au championnat d'Europe, relais 4x100m nage libre.

En 2024, du haut de ses 21 ans, elle touche au Graal : une première participation aux JO Paralympiques de Paris ! En finale S9 400m nage libre, après une course menée dans le groupe de tête, elle termine 6e et bat son record personnel. Aux Jeux, elle participe aussi aux relais mixtes 4x100m nage libre et 4x100m 4 nages. Elle ressort de ces compétitions olympiques avec des étoiles plein les yeux et en ligne de mire les prochains JO à Los Angeles 2028.

Ce mardi 17 septembre, en présence de Claire Dufour, maire de Reillanne, Agathe a accroché une nouvelle médaille à son parcours d'athlète handisport de haut niveau : des mains du jeune Reillannais Ilario et de quelques camarades, elle a reçu la médaille d'honneur de notre commune. Cette rencontre scolaire fructueuse et conviviale s'est terminée par un bon goûter préparé par les agents de la cantine, et des échanges plus informels ont continué dans la cour de l'école.

*Jean-Yves Domalain, conseiller municipal*



*Agathe et Solène ont très gentiment répondu aux questions nombreuses et pertinentes des jeunes élèves de Reillanne.*





# Vie du village

## UN GOÛTER-SPECTACLE D'AUTOMNE OFFERT AUX SÉNIORS : CONVIVIALITÉ !

Dimanche 29 septembre après-midi, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a invité la « génération senior » reillannaise à un spectacle, puis à partager un goûter. Une vingtaine de personnes ont assisté à la prestation de la comédienne reillannaise Farouche Devah. Pendant une heure, accompagnée de sa loopstation (appareil électronique qui enregistre plusieurs sons), de sa jolie voix et de ses mimiques, celle-ci va emmener le public à travers son spectacle "Ouvre tes ailes". Sur fond d'un message d'où l'on vient, où l'on va, elle lance un cri d'amour à la vie, à aller

créer et oser... Un spectacle rythmé de contes, de jeux des mots et de chansons à la voix multiforme. Après ce divertissement, c'est autour d'excellentes tartes aux fruits d'automne des deux boulangers reillannais que les convives ont discuté et échangé, notamment autour des albums photos des repas de Noël de la commune avant 2020. Cette rencontre fut un bon moment de partage et « d'ouverture des ailes ».

J.-Y. D.

Plus d'infos sur Sindie Martinez : [www.farouchedevah.com](http://www.farouchedevah.com)



La comédienne Farouche Devah



## LA RESSOURCERIE DU VILLAGE CHERCHE TOUJOURS DES BÉNÉVOLES !

Tout d'abord, merci à la mairie de nous prêter le local gratuitement. Merci aussi aux bénévoles qui tout au long de la semaine et même le dimanche, nous accordent un peu de leur temps pour tenir la ressourcerie. Un grand merci à toutes les personnes qui nous donnent des vêtements, des accessoires, du linge de maison, des jouets... et qui participent ainsi à lutter contre le gaspillage, ce gros problème. De plus en plus de gens viennent nous rencontrer, nous avons des échanges et beaucoup repartent avec un sourire, contents d'avoir trouvé leur bonheur. Le seul bémol concerne une minorité qui nous confond avec la déchetterie en déposant des vêtements sales, troués et

j'en passe ! Le dernier dépôt date de cet été alors que la ressourcerie était fermée : un grand carton rempli de jouets cassés et dépareillés ! Claudia (merci à elle) est allée, encore une fois, tout jeter à la déchetterie. Nous rappelons que la ressourcerie n'est pas une poubelle, et que nous ne prenons pas les affaires sales ou cassées.

Nous souhaitons continuer à vous accueillir et vous faire plaisir, et nous recherchons toujours des bénévoles surtout pour le dimanche (10 h-12 h 30) une fois par mois, par roulement. Merci de nous contacter à la Ressourcerie !

*L'équipe bénévole de la Ressourcerie*



# Vie du village

## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2024 À REILLANNE : UNE BELLE FRÉQUENTATION

Les 21 et 22 septembre, les propositions de découverte (ou redécouverte) du patrimoine du village ont reçu un accueil favorable du public. La salle paroissiale du presbytère où sont exposés douze tableaux anciens figurant les apôtres, a reçu la visite d'une trentaine de personnes durant la matinée, tout comme la chapelle Saint-Denis. Et c'est bien là la mission de ces journées : permettre au public de visiter des lieux qui lui sont habituellement fermés. Samedi après-midi, c'est à l'eau de Reillanne que nous nous sommes intéressés, sous la baguette de Raymond Sube, fin connaisseur de tous les réseaux, sources et mines d'eau. Là encore, le public était au rendez-vous.

Dimanche, le moulin Délestic était le cadre d'un parcours d'orientation concocté par Jacques et Caty Keller, de Balise 04 et du Club Trail de Reillanne. Dès le matin, les marcheurs ont testé le chemin au long duquel on pouvait découvrir, notices à l'appui, une martelière, une charbonnière, des cabanons de pierre sèche, le canal du moulin... Un parcours riche également en faune et en flore, avec la présence entre autre des castors, des colchiques et des cornouilles qui allumaient le sous-bois de leur éclat rouge vif. Un grand merci aux bénévoles associatifs qui ont participé avec enthousiasme à ces journées et au personnel communal pour la propreté aux abords du moulin.

I. G.



Portraits de deux apôtres, début 17<sup>e</sup> siècle, huile sur toiles, H. 79, L. 81.



Intérieur de la chapelle Saint-Denis avec son éclairage naturel.



Au moulin Délestic, après la randonnée d'orientation, avec la Fondation du Patrimoine 04



Colchiques dans les prés...





# Vie du village

## ATELIERS « MÉMOIRE » : ENTRETENIR SES CAPACITÉS, POUR BIEN VIEILLIR !

Du 6 septembre au 15 novembre 2024 à Reillanne, des ateliers « mémoire » animés par Marie-Line Fabre, professionnelle chargée de la prévention « santé seniors » à la MSA Alpes-Vaucluse, sont proposés aux « jeunes » de 60 ans et plus via le CCAS.

Chaque vendredi après-midi, ces séances de 2 heures proposent des conseils, des exercices et des activités pour entretenir et stimuler les capacités mémorielles des seniors. Quels sont les bénéfices d'un atelier « mémoire » ? La participation régulière et active à ces ateliers permet de prévenir la perte d'autonomie et de renforcer la santé mentale chez les personnes au-delà de la soixantaine. En

effet, stimuler et entretenir le fonctionnement de son cerveau et ses capacités mémorielles et cognitives favorise considérablement l'autonomie et l'indépendance de la personne alors qu'elle avance en âge. Pour rester en forme, le cerveau doit travailler de manière régulière et globale. La stimulation de la mémoire visuelle, tactile, auditive et gustative est alors essentielle.

Dans le même dispositif, du 7 janvier au 11 février 2025, de 13h30 à 15h, ce sont six séances de gym douce qui sont proposées aux seniors à partir de 65 ans, inscription en mairie au 04 92 76 42 07.

## Les bons plans d'Elodie...

Argent quand tu nous tiens !

Par ces temps d'inflation et de rentrée scolaire synonymes de dépenses, pourquoi ne pas vérifier si vous avez de l'argent qui dort sur un compte? Je vous explique tout. Moi au début, j'étais sceptique, mais je me suis dit que ça ne coûtait rien d'essayer. Grâce au site <https://ciclade.caissedesdepots.fr/> permettant notamment de rechercher des sommes oubliées dites en déshérence, puis transférées par les établissements

financiers à la Caisse des dépôts. Dans un premier temps, je recherche sur le site [Ciclade](https://ciclade.caissedesdepots.fr/) si je suis bénéficiaire d'une somme d'argent conservée à la Caisse des Dépôts, et je crée mon espace personnel pour finaliser ma demande de restitution. Ma demande est instruite. Si elle est validée, les sommes recherchées me seront restituées par un virement sur mon compte bancaire. Un résultat positif pour ma part. A votre tour maintenant.

## LE SPECTACLE « CoCONS » SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 20 H À LA SALLE DES FÊTES!



« CoCons »

*Deux hommes viennent parler d'amour.*

*Comme ils ont du mal à en parler, ils le chantent.*

*Comme il vaut mieux en rire qu'en pleurer, on pleure quand même et on rit énormément.*

Avec Jean-Christian Guibert, « chant, flûte et connerie », et Cyril Delaroque, « chant, guitare et connerie »...

Entrée 8€/10€ (gratuit avant 12 ans). Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la représentation pour prolonger la soirée. En partenariat avec la mairie de Reillanne.



## Vie du village

### **XEROPICTA DERBENTINA, UN ESCARGOT ADEPTE DU COVOITURAGE ET DE L'ESCALADE...**

On parle beaucoup d'escargots à Reillanne depuis un an avec le projet Gastérotopie mené par l'association Magma. Comme les gastéropodes du village ne s'en plaignent pas, on continue !

Chaque été, on observe la présence abondante d'un petit escargot blanc sur les pelouses ou les friches sèches de Reillanne, et bien au-delà. Parfois, de spectaculaires amas de coquilles se forment sur les grillages, les poteaux ... Qui est ce mollusque grimpeur et plutôt envahissant ?

Il s'agit (en général) de *Xeropicta derbentina*, escargot de taille moyenne introduit en Provence dans les années 1940, sans qu'on puisse établir sûrement de quelle façon. Escargot des steppes et des milieux semi-désertiques, *Xeropicta derbentina* (Krynicky, 1836) se trouve dans les Balkans (d'où son nom français d'hélicelle des Balkans) et le Caucase (dont Derbent, le site éponyme), sur la côte sud de la Crimée et en Turquie. On sait qu'il ne faisait pas partie de la faune française en 1931 et les premiers individus récoltés en Provence l'ont été au Tholonet, près d'Aix, en juin 1949.

**De quelle manière cet escargot est-il arrivé dans notre région ?** Deux aspects du comportement de *Xeropicta* peuvent en partie l'expliquer. Des malacologues (scientifiques spécialisés dans l'étude des mollusques) ont observé que des hélicelles moins grandes que *Xeropicta* parcourent entre 2 et 5 mètres durant leur cycle de vie, pas vraiment de quoi favoriser la traversée du Luberon... L'hypothèse d'un transport passif, par véhicules ou animaux, est donc apparue une piste plausible aux chercheurs. De plus, à Saint-Michel l'Observatoire, ils ont montré que la distribution de l'escargot dans le paysage n'était pas aléatoire mais favorisée par les routes, chemins, parkings, sentiers de randonnée, et parcours du troupeau de moutons. Or, par une observation fine menée à Vauvenargues (13), ils mirent en évidence que, sur une période de six mois, *Xeropicta derbentina* pouvait parcourir jusqu'à 42 m, avec une distance moyenne parcourue de 27, 2 m. Voilà qui change l'échelle du déplacement actif de cette espèce. Toutefois, le transport passif joue un rôle redoutablement efficace, favorisé par le comportement de cet escargot qui, par temps chaud, se perche à une certaine hauteur pour bénéficier d'une température plus basse, d'où les fameuses grappes observées. Ces deux facteurs, la distance parcourue en période d'activité (lorsque l'escargot n'est pas perché et se déplace au sol) et sa capacité à se fixer rapidement sur un support (en période d'été) et être ainsi transporté parfois à des kilomètres de distance, ont sans doute favorisé son implantation dans le Luberon.



**Par ailleurs, étant donné le nombre important de *Xeropicta derbentina* dans nos campagnes (par endroits jusqu'à plus de 10 000 escargots au m<sup>2</sup>!), la question de son impact sur les cultures se pose.** Celles qui attirent le plus d'escargots conjuguent souvent herbe sèche, affleurement de terre nue, et éventuellement goutte à goutte... Qu'en pensent les malacologues ? « *Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, les dégâts occasionnés aux plantes et aux cultures sont faibles, en particulier parce que cet escargot consomme très peu de végétation fraîche. Les seuls dommages importants que nous avons pu observer sont liés à l'abondance même des animaux en phase d'estivation sur la végétation. Ceux-ci bloquent alors le développement des bourgeons qui peuvent être plus ou moins nécrosés, comme d'ailleurs les feuilles. Ce phénomène touche en particulier les vergers, les truffières et les vignes bordés par des champs en friche.* » En revanche, concernant l'élevage, le rôle de *Xeropicta* peut apparaître plus problématique : « *Toutes les « hélicelles », comme X. derbentina, sont particulièrement réceptives à l'infestation par les protostrongles et jouent donc un rôle important dans la transmission de la pneumonie vermineuse des petits ruminants* », observent les chercheurs, qui toutefois relativise l'ampleur du phénomène.

**Pour aller plus loin :** cet article doit tout à Corinne Labaune et Frédéric Magnin, « Un escargot nouveau venu dans le Luberon et en Provence : *Xeropicta derbentina* (Krynicky, 1836) », *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon*, n° 3-1999, p. 145-152.

[https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2020/08/cs\\_N\\_3\\_escargot\\_LABAUNE.pdf](https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2020/08/cs_N_3_escargot_LABAUNE.pdf)

Isabelle Grenut



# Vie du village

*Xeropicta derbentina* est une Hélicelle, de la sous-famille des Hygromiinae. Sa coquille présente une spire peu élevée comprenant 5 à 5 1/2 tours, généralement blanche, et d'un diamètre de 12 à 20 mm. La durée de vie moyenne de cet escargot est de 30 mois. On observe deux périodes d'éclosion, une à l'automne, l'autre au printemps. Les individus nés au printemps sont adultes, et donc aptes à se reproduire, dès août ou septembre. Par ailleurs, toutes les classes d'âge connaissent une très forte mortalité pendant l'hiver, jusqu'à 90 %. Mais qui donc mange *Xeropicta* ? Ses principaux prédateurs sont les lampyres (« vers-luisants »), en juin-juillet surtout puis en septembre, et le coléoptère *Ablattaria laevigata* (en septembre). Certaines sauterelles peuvent également être prédatrices (*Decticus albifrons*), mais il semble que la prédation par les oiseaux soit faible.



Les deux principaux prédateurs de *X. derbentina* : la lampyre (« ver-luisant ») et le silphe des friches.



En équilibre ... Photo: Frédéric Magnin

Grappe de *Xeropicta derbentina* en estivation, août 2024, chemin du Cai, à Reillanne.



Coquille de *X. derbentina*, avec les spires, l'ouverture, et l'ombilic en dessous.



# Vie du village

## 1ÈRE RENCONTRE INTER-VERGERS VILLAGEOIS SAMEDI 12 OCTOBRE À REILLANNE : LE COMPTE-RENDU!

Dès 9 heures, la Fête des Vergers démarre par un petit-déjeuner partagé; l'occasion des premiers échanges avec les acteurs des vergers d'Ansouis, Saint-Martin-les-Eaux, Montjustin, Volx, Gargas, La Thomassine à Manosque et bien-sûr Reillanne. Gérard officie en distribuant force café, jus de fruits et tartines de confitures variées.

Commençons à l'accueil : Christine et Isabelle font déguster les fruits de notre verger et présentent notre association. C'est ensuite dans la cour de l'école et la salle des Fêtes que tout se passe. Le thème de la pomme est omniprésent car de saison. Le pressoir s'installe, animé par Bruno (de Saint-Martin les Eaux) Florence et Jacques, et tout le monde peut participer et déguster le jus frais des pommes du « PoirieR ». Dominique et Jonathan accompagnent qui le veut à la découverte de notre verger villageois. Pendant ce temps, Philippe initie les volontaires aux techniques de la greffe sur des plants apporté par Jacques et Murielle. Georges propose ses nichoirs à la vente et la LPO procède au montage de nichoirs destinés au verger de Reillanne. Un troc de plantes animé par Cathy et Jocelyne fait fureur pendant que Mathias explique le rôle et l'utilité du compostage participatif et la fabrication des composteurs. Chantal expose de magnifiques photos des oiseaux de nos vergers à côté du stand des Ansouisiens expliquant toute la démarche de la création du leur, planté il y a deux ans. Le Parc du Luberon expose une impressionnante collection de variétés anciennes de pommes, avec Momo et Clara du verger de la Thomassine qui vendent l'huile d'olive et partagent leurs connaissances avec tous. Le Mas du Grand Cyprès (bio depuis plus de cinquante ans au Thor) vend des pommes, jus de pommes et compotes de grande qualité. Jean-Yves représente le verger de Monjustin qui se dynamise et projette de s'étendre, Mylène et Daniel de Gargas présentent leur association venant de reprendre un ancien verger paysan. Et voici Carole et Alexandra qui animent un stand « geste et bonne posture au verger » afin de pouvoir participer longtemps et paisiblement aux tâches essentielles à la vitalité de nos arbres. Thierry, d'AM'API nous parle des insectes indispensables à la bonne production de nos vergers : les abeilles.

L'après-midi, suite à un excellent repas « tout en pommes » préparé par Gaby et Béa, partagé dans la salle des Fêtes, nous pouvons assister à la conférence suivie d'échanges sur l'abeille noire ancestrale et ses prédateurs que sont

notamment les frelons asiatiques et les moyens de s'en prémunir. un excellent repas « tout en pommes » préparé par Gaby et Béa, partagé dans la salle des Fêtes, nous pouvons assister à la conférence suivie d'échanges sur l'abeille noire ancestrale et ses prédateurs que sont notamment les frelons asiatiques et les moyens de s'en prémunir.

Nous remercions l'association MAGMA avec Sonia et Zdena qui au cours de la journée accueillent les enfants dans la cour de l'école avec des jeux en bois et des constructions d'hôtel à insectes ; Marie Agnès et les participants aux « carnets de voyages » suivent avec crayons et papier l'ensemble des activités pour retranscrire par leurs croquis le déroulé de celles-ci. Pour clore la journée, réunis autour de Mohamed du parc du Luberon, ont lieu les échanges de pratiques des vergers villageois et il est décidé la création d'un réseau de partage, d'informations, de savoir, d'entraide afin de promouvoir la biodiversité. Vers 18h après de riches moments partagés, quelques gouttes de pluie ont activé le démontage des stands et nous nous sommes quittés en attendant impatiemment les prochaines rencontres inter-vergers. La participation des enfants de l'école de Reillanne qui seront les gardiens des arbres dans les années futures dans les activités du verger est essentielle et c'est avec plaisir que nous avons exposé la fresque réalisée ainsi que les photos des semis des arbres qui seront mis en place prochainement.

Nous remercions la mairie et le personnel communal pour l'aide apportée.

Merci à tous les vergers participants et à leurs adhérents, au parc du Luberon et l'implication des acteurs de la Thomassine, toutes les branches du poirier avec leur bonne humeur et l'esprit collectif qui les anime.

Contact : [lepoirier.reillanne@gmail.com](mailto:lepoirier.reillanne@gmail.com)

*Pour information : dimanche 10 novembre « les Fruitailles » animent une journée de marché fruitier avec concours de confiture à Ansouis(84). Et le 1er décembre dans les jardins de la Thomassine à Manosque aura lieu la journée des fruits oubliés.*

*Le Poirier*



# Vie du village

## SUITE DES VERGERS VILLAGEOIS À REILLANNE...



Photos Pierre Weber

## NOUVEAU À REILLANNE : LA BERGERIE DE L'ÂNE RAYÉ OU B.A.R.

Après une première expérience d'expos dans un lieu minuscule situé rue Grande entre 2013 et 2016, l'Âne Rayé a souhaité poursuivre l'aventure en réaménageant en 2024 une ancienne et vaste bergerie boulevard de Salve baptisée « La B.A.R. » ou « B.bergerie de l'Â.ne R.ayé ». Grâce à des artisans locaux (dont François Heurteux, de *Bazar Boa*, créateur de la terrasse et d'un espace intérieur en terre battue et bois), le lieu a été entièrement rénové pour accueillir des œuvres contemporaines de toutes techniques : peinture, pastel, gravure, impression, céramique, mosaïque etc. En 2024, 21 artistes y ont exposé – les deux tiers sont liés à Reillanne – dont Pony, Nicole Arsénian ou encore Alain Calvet dit « Le Ferrailleur », titre d'un ouvrage édité en 2024 par Guy Robert, propriétaire de la B.A.R. L'envie de ce dernier est de faire vivre ce lieu dédié aux arts dans un esprit collectif propice aux croisements et aux échanges, avec un espace scénique permettant d'accueillir des musiciens, comédiens ou danseurs. Tables et chaises sont à la disposition du public, le café est offert, et une restauration plus substantielle est prévue lors d'événements. Par ailleurs, un accueil d'artistes en résidence sera tenté dès 2025.

Un lieu à découvrir...Ouverture du 15 mai au 15 octobre 2025, du vendredi au dimanche 14h-19h/samedi et dimanche 10h-12h.





# Vie du village

## REPRENDRE PLACE... EN IMAGES

Du 7 au 11 octobre, un collectif de sept architectes, urbanistes, paysagistes, artistes en lien avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette a occupé la place du village, proposant des ateliers participatifs à l'école ou aux citoyens volontaires, autour des usages et perspectives de cet espace. Cette proposition offerte au village entre dans le cadre de leur projet professionnel. Il nous a semblé intéressant pour Reillanne de bénéficier de leur regard extérieur quant aux aménagements de la place. Un retour d'expérience est attendu, qui nourrira notre réflexion. C'est le Labo Novo qui les a accueillis toute la semaine, créant le lien avec le village. (photos Pierre Weber et collectif)





# Agenda

**Conférence d'archéologie** par Raphaël Orgeolet,  
archéologue : « Kirrha, une communauté  
villageoise de l'Âge du Bronze en Grèce »

**Jeudi 7 novembre à 18h**  
**Salle des Fêtes, entrée libre**

**11 novembre : cérémonie au  
monument aux morts de Reillanne  
avec la Flamme de la Nation  
à 15 h**

**Réunion publique**  
**« Travaux du centre-village:  
avancement et perspectives »**  
**Mardi 12 novembre à 19 h**  
**salle des Fêtes**

**Gastérotomie ! présentation de la**  
**COLLECTION REILLANNAISE**  
**D'ESCARGOTS !**  
**Dimanche 24 novembre à 11 h**  
**salle du conseil**  
**venez découvrir notre trésor !**



**VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024**  
**PLACE DE LA LIBÉRATION**  
**À PARTIR DE 17 H 30**



**Vin et chocolat chauds offerts,  
animations musicales, charrette du  
Père-Noël... Venez nombreux!**

**Don du sang**  
**Prochaines collectes :**  
**mercredi 11 décembre 2024**  
**mardi 11 février 2025**  
**mardi 8 avril 2025**  
**15 h 00 - 19 h 30**  
**salle des Fêtes**



**Avec MAGMA sans moteurs !**  
**Samedi 16 novembre**  
**place de la Libération**  
**À vélo, trottinette,**  
**draisienne, skate, patins,**  
**rollers... Dès 10 h !**



**Spectacle CoCons**  
**samedi 7 décembre**  
**à 20 h**  
**Salle des Fêtes**



**Ouverture de la**  
**médiathèque**  
**mercredi 15 h - 17 h**  
**jeudi et samedi**  
**de 10 h à 12 h**



# Informations pratiques

## Permanence des élus

Claire Dufour, maire  
Francis Marguerite  
Muriel Lavault  
Bernard Giorgi  
Isabelle Grenut  
Jean Cassini

} sur rendez-vous

**Mairie** 147 Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07  
communication@reillanne.fr ou mairie@reillanne.fr

<https://mairieillanne.com/>

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Reillanne>

## Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi 8h – 12h et 13h30 – 17h30

Mercredi et vendredi 8h – 12h

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public, merci de contacter Guillaume Pra, responsable des services techniques, au 06 33 98 82 64*

## État civil

### Naissances

Mia Garrido 30 mars 2024  
Amalya Galliano-Clément 8 juillet 2024  
Elina Vota 4 août 2024

### Mariages

Aurore Bernardini et Mathieu Cassini 29 juin 2024  
Carole Mir et Bernard Biscarie 6 juillet 2024  
Delphine Laporte et Julien Moine 21 octobre 2024

### Décès

Jean-Luc Figuière 24 juillet 2024  
Yves Gandolfo 25 août 2024  
Alain Risse 4 septembre 2024  
Pierre Lafon 8 septembre 2024  
Kamal Shaker 4 octobre 2024  
Bruno Delahaye 13 octobre 2024

### Inhumations

## NUMÉROS IMPORTANTS

### Médecins :

. Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63  
. Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

### Infirmières :

. Audrey Massuco  
. Maëva Honoré } 06 88 49 31 85  
. Noémie Valette  
. Isabelle Maurice 06 29 60 86 16

### Kinésithérapeutes :

. Evelyne Drévilon } 04 92 72 71 86  
. Fabienne Pruvost

### Ostéopathes :

. Véronique Rapuzzi 06 08 06 52 97  
. Aghès Maury 06 37 57 72 88

### Orthophoniste :

. Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

**Taxis du Luberon** : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

**La Poste** : 04 92 77 77 02

**Gendarmerie de Céreste** : 04 92 79 00 01

### Pompiers 18

**Numéro d'urgence international** : 112

**Police** 17

**Pour info** : A compter du mois d'octobre 2024, les consultations avec une gynécologue reprennent au Centre Médico-Social de Forcalquier. Elles auront lieu tous les 2ème jeudi matin de chaque mois, les RV se prennent à l'accueil du Centre Médico-social.

### Office de tourisme :

Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37

mail : [tourisme.reillanne@cchppb.fr](mailto:tourisme.reillanne@cchppb.fr) et/ou

[oti@haute-provencepaysdebanon.com](mailto:oti@haute-provencepaysdebanon.com)

Site : <https://haute-provencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/>

**Marchés hebdomadaires** : jeudi et dimanche matin sur la place de la Libération

**Responsable du marché pour les emplacements** : Rébecca Cabassut (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

**Bibliothèque** : mercredi 15h-17h, jeudi et samedi 10h – 12h  
**Musée des Amis des Arts** : ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au 06 73 78 48 30 (président Yves Martin)

**Crèche** : directrice Ophélie Valenzano - 04 92 76 42 49

**Centre de loisirs** : directrice Laure Lambert – 06 64 21 24 77

**Assistante sociale** : jeudi matin en mairie sur RDV  
au 04 92 30 39 70

**ADMR sur rendez-vous** : Brigitte Canzler - 04 92 79 01 40

**Secours populaire** : Mireille Istria - 04 92 76 47 56

### Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural)

sur rendez-vous auprès de la mairie de 13h30 à 17h

Novembre : lundi 4 et jeudi 21

Décembre : mardi 3 et mercredi 18

**Déchetterie** : lundi, mercredi, vendredi après-midi 13h30-17h  
samedi matin 8h30-12 h

## Horaires de la Ressourcerie

- Mardi/jeudi 10h - 12h
- Vendredi 15h - 17h
- Dimanche 10h - 12h30

Comité de rédaction : Marion Andlauer,  
Jean-Yves Domalain, Elodie Dominguez,  
Isabelle Grenut, Martine Lesbros,  
Francis Marguerite.

Proposez nous vos idées, vos articles...

**Résultat du recensement 2022 : 1 747 habitants à Reillanne**